



D.2022.06.08.1.1.8

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN
DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAINE**

Séance du 8 Juin 2022

1 – 3^{ème} LIGNE DE METRO – LIGNE AEROPORT EXPRESS – CONNEXION LIGNE B**1.1 – MARCHES - CONVENTIONS****1.1.8 – Connexion Ligne B – Autorisation de signer le marché n° CLB 2021 14973 – Fourniture de supports signalétiques chantiers à conclure avec l'entreprise CAMELEON PICTO.**

L'an deux mille vingt deux, le huit juin à Toulouse Métropole, le Comité Syndical du Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LATTES, Président du Syndicat Mixte.

	PRESENTS	POUVOIR	ABSENTS-EXCUSES
TOULOUSE METROPOLE			
ANDRÉ Gérard	X		
BRIAND Sacha	X		
CARLES Joseph	X		
CARNEIRO Grégoire	X		
CHOLLET François	X	X (M. Trautmann a/c du chapitre 9)	
FAURE Dominique		X (M. Briand)	
GRASS Francis	X (a/c du chapitre 1)		X (jusqu'au CR des décisions)
LATTES Jean-Michel	X		
MISIAK Nicolas			X
MOUDENC Jean-Luc		X (M. Lattes)	
PORTARRIEU Jean-François		X (M. Carles)	
TERRAIL-NOVES Vincent		X (M. Chollet jusqu'au point 8.2)	X (a/c du chapitre 9)
TRAUTMANN Pierre	X		
TRAVAIL-MICHELET Karine	X		
SICOVAL			
LUBAC Christophe	X		
SANGAY Dominique		X (pouvoir M. Lubac)	
SITPRT			
BACOU Denis	X		
MARTIN Yannick	X		
MURETAIN AGGLO			
SUAUD Thierry	X		
TERRISSE Jean-Marc	X		

Exposé de Monsieur le Président :

- Par délibération n° D.2017.07.05.2.1 du 5 juillet 2017, le Comité Syndical a approuvé le programme de l'opération Connexion Ligne B.
- Par délibération n° D.2017.10.04.2.1 du 4 octobre 2017, le Comité Syndical a confié, par mandat de maîtrise d'ouvrage à TISSEO Ingénierie, la réalisation de l'opération Connexion Ligne B.
- Par délibération n° D.2019.11.27.1.2, du 27 novembre 2019, le Comité Syndical a approuvé la déclaration de projet, a déclaré d'intérêt général l'opération Connexion Ligne B et décidé de poursuivre sa réalisation.
- Par arrêté préfectoral en date du 7 février 2020, Monsieur le Préfet de la Haute-Garonne a déclaré d'utilité publique et urgents les travaux de réalisation de l'opération Connexion Ligne B.
- Par délibération n° D.2021.12.15.1.1.1 du 15 décembre 2021, le Comité Syndical a approuvé les études d'avant-projet de l'opération Connexion Ligne B et a arrêté la nouvelle enveloppe financière prévisionnelle de l'opération Connexion Ligne B à 227 M€ HT (valeur janvier 2017), ainsi que son calendrier de réalisation actualisé, prévoyant une mise en service en septembre 2027.

Le présent marché relatif à la « Fabrication, pose et entretien d'un équipement signalétique de chantier » porte sur ces prestations dans le cadre du projet de la connexion à la ligne B (CLB) Toulouse – Ramonville – Labège.

La procédure de passation retenue est un appel d'offre ouvert pour cet accord-cadre à bons de commande conformément aux dispositions des articles R2161-2 à R2161-5 du Code de la Commande Publique.

La durée globale du marché est estimée à 72 mois à compter de la notification.

L'avis d'appel public à la concurrence a été télétransmis le 14 février 2022 aux publications du JOUE et du BOAMP, et publié sur le site Tisseo.fr

La date limite de remise des offres a été fixée au 17 mars 2022 à 12h.

4 candidats ont remis une offre dans le délai prévu par l'avis d'appel public à la concurrence.

- France signalétique
- Caméléon Picto
- Reprocolor31/ Ecran Total
- Framirex

Les enveloppes reçues ont été ouvertes le 18 mars 2022.

Toutes les candidatures ont été jugées recevables.

La Commission d'appel d'Offres de Tisséo Collectivités a, dans sa séance du 30 mai 2022, décidé d'attribuer le marché à l'entreprise CAMELEON PICTO pour un montant du détail estimatif de 278 580 € H.T. avec un montant minimum de 100 000 € H.T. et un montant maximum de 300 000 € H.T.

Il est donc proposé au Comité Syndical d'autoriser la dépense correspondante et la signature du marché CLB 2021 14973 M avec l'entreprise CAMELEON PICTO.

.....

Le Comité Syndical :
Entendu l'exposé de Monsieur le Président,
Après en avoir délibéré et à l'unanimité des suffrages exprimés :
[MM. Bacou, Martin, Suaud et Terrisse n'ont pas pris part au vote]

ARTICLE 1 : AUTORISE Tisséo Ingénierie à signer avec l'entreprise CAMELEON PICTO, le marché CLB 2021 14973 pour la fourniture de supports signalétiques chantier, pour un montant du détail estimatif de 278 580 € H.T. avec un montant minimum de 100 000 € H.T. et un montant maximum de 300 000 € H.T.

ARTICLE 2 : AUTORISE les dépenses correspondantes.

ARTICLE 3 : DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet pour contrôle de légalité.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Pour extrait conforme,
Le Président,

Jean-Michel LATTES